

ALCOGONE PROMET LA FIN DE L'ADDICTION À L'ALCOOL

Le témoignage qui est publié ne peut qu'interpeller : « Je ne m'en crois pas mes yeux, mon addiction à l'alcool a disparu en un rien de temps. »

Les arguments publicitaires sont édifiants :

- apporte « la paix et la clarté en seulement 15 minutes »
- « réduit les envies d'alcool de 91 % en seulement 3 jours »

Le bracelet **ALCOGONE** commercialisé au prix de 24,95 € (au lieu de 50 €) permet donc de « libérer vos envies d'alcool en 3 jours. »

Quel est son secret ? Tout simplement grâce à sa « thérapie magnétique avancée. »

Ce bracelet bénéficie d'une garantie de remboursement de 60 jours s'il s'avère inefficace.

C'est une société anglaise – **OLYLANI** – qui exploite ce filon.

Il n'empêche que l'alcool engendre indubitablement des effets sur le contenu du site. La preuve : aucune information légale ne permet au consommateur de localiser et d'identifier la société.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)